



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

NOVEMBRE 2011

32

édito

L'actualité de l'Administration en perpétuel mouvement !

Dans tous les Départements, des projets s'engagent, d'autres aboutissent, mobilisant les énergies de tous les fonctionnaires et agents de l'État, autour de la Modernisation et de l'Attractivité de la Principauté.

Découvrez ce mois-ci les **missions du Conseiller en Charge des Recours et de la Médiation**, la création du **guichet de formalités centralisé à la DEE**, le bilan de la Commission d'Insertion des Diplômés, la mise en place du **paiement en ligne des estampilles 2012** ou encore la **Conférence en Principauté des Ambassadeurs de Monaco à l'étranger...**

Ces exemples, du sommaire de ce JDA n°32, donnent une image assez précise du quotidien des Services de l'Administration : un engagement de tous les instants pour dessiner l'avenir de la Principauté.

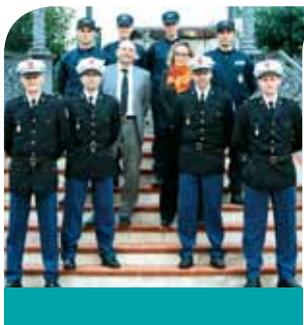
Prochain numéro : début janvier 2012

Zoom

19 novembre 2011

Fête Nationale

La Sûreté Publique et la Force Publique (Carabiniers et Pompiers) défilent sur la Place du Palais.



04

La nouvelle promotion de Lieutenant de Police



07

Interview de Guillaume Rose



09

Portes Ouvertes à A Qietüdine



11

Les estampilles en ligne

trois questions à...

MARIE-NOËLLE ALBERTINI, CONSEILLER EN CHARGE DES RECOURS ET DE LA MÉDIATION (CCRM).

Que signifient le recours et la médiation ?

L'institution de ma fonction participe de la volonté de modernisation de l'administration menée par le Gouvernement, qui prend appui sur la feuille de route remise par S.A.S. le Prince au Ministre d'État, en ce sens. La médiation constitue un élément de simplification des relations entre l'Administration et l'administré (requérant), de rapprochement et de transparence.

La formalisation de la fonction que j'occupe résulte également des demandes des instances internationales oeuvrant dans le domaine des Droits de l'Homme (ONU et Conseil de l'Europe) de mettre en place une médiation indépendante en Principauté afin d'intervenir de façon neutre et impartiale dans le règlement des différends entre Administration et administré. Le Gouvernement Princier a ainsi approuvé, à l'initiative de S.E. M. le Ministre d'État, un système de médiation interne.

La médiation interne et non statutairement indépendante présente des avantages : facilité d'instruction et de suivi des dossiers, possibilité de soumettre au Ministre d'État des propositions en droit et en équité,



Marie-Noëlle Albertini, Conseiller en Charge des Recours et de la Médiation

ainsi que des propositions relevant de son pouvoir décisionnel dans une affaire qui lui est soumise.

Pour me permettre de mener ma mission à bien, je relève directement du Ministre d'État, à qui je rends compte. Il me garantit l'indépendance statutaire et fonctionnelle vis-à-vis des Services Exécutifs de l'État avec lesquels je suis en relation, ainsi que les moyens matériels d'exercice de mes fonctions.

Je bénéficie de ces garanties et de celles qui résultent du statut des fonctionnaires.

Il existe en outre des règles d'ordre déontologique en faveur du

requérant : garantie de neutralité et d'impartialité résultant de mon indépendance statutaire et fonctionnelle, respect de la confidentialité de la vie privée, respect du contradictoire.

Le recours et la médiation suivent ainsi l'orientation définie dès 2005 par le Prince Souverain : « se placer au service du public sans jamais perdre de vue la défense des intérêts de l'État ».

Quelles sont vos missions ?

J'ai en charge la médiation, dans le respect de garanties statutaires et procédurales, c'est à dire le règlement amiable des différends entre l'Administration et les administrés, résultant de recours gracieux, hiérarchiques, ou d'autres désaccords formalisés.

La procédure me permet de mener des investigations et de recevoir le requérant et des représentants des Services concernés lors d'auditions.

J'ai pour rôle de déposer une recommandation au Ministre d'État fondée sur l'analyse des faits, du droit et de l'équité, en vue, dans la mesure du possible du règlement amiable du différend.

L'équité se rapporte à l'éthique et caractérise mon travail. Schématiquement, elle signifie : analyser l'ensemble

des répercussions de la décision administrative sur la situation du requérant, notamment sur le plan humain, et se fonde sur les notions de justice, de raison, de proportionnalité et de bon sens.

Au-delà du règlement amiable des différends, j'informe, conseille et explique au requérant la décision de l'Administration. Je suis l'application des décisions prises à l'issue de la procédure et, à partir des cas traités, formule des propositions à caractère général dans le cadre de mon rapport annuel, rendu public.

Je suis compétente pour examiner tout différend entre les usagers (quels que soient leur lieu de résidence et leur nationalité) et l'Administration et instruis, en moyenne, une centaine de dossiers par an.

Quelles sont les nouveautés ?

Le recours et la médiation, dans le cadre de la réglementation de l'accès aux documents administratifs par l'O.S. n° 3413 du 29 août 2011, apporte une plus grande proximité et transparence avec l'usager.

Ainsi, à la demande du requérant, je peux avoir accès à des documents administratifs non-accessibles au public, pour procéder à des vérifications internes, et lui en rendre compte.

Un livret retraçant les cérémonies officielles du Mariage Princier, élaboré sous l'égide du Colonel Fringant, a été publié avec le Journal de Monaco du 18 novembre 2011, à l'occasion de la Fête Nationale



nomination



Jean-Marie Veran, est nommé Inspecteur Général à l'Inspection Générale de l'Administration, à compter du 21 novembre 2011.

Il vient ainsi renforcer ce Service créé en août dernier et dirigé par Corinne Laforest de Minotty, dont les missions consistent notamment en l'évaluation des politiques publiques.

Titulaire d'un «Master of Business Administration» et d'un diplôme d'ingénieur en électricité et électronique, il travaille depuis dix-sept ans au sein de l'Administration monégasque et occupait depuis 2005 le poste de Directeur du Service des Travaux Publics.



**No Finish Line
bravo et merci...
10.700€ reversés
grâce à vous !**

L'équipe de la Fonction Publique, 154 participants, a parcouru 5.350 km, soit 1.000 km de plus qu'en 2010.

Votre performance a permis de reverser près de 10.700€ au profit de l'association Children & Future (5.350€ pour les km + 5.350€ reversés par la Direction de la Coopération Internationale).

Au total, l'édition 2011 a réuni 6840 participants pour 223 644 km.

vie locale

LE MARCHÉ DE LA CONDAMINE RÉAMENAGÉ AU PRINTEMPS 2012



8 novembre 2011. S.E. M. Michel Roger entouré de Jean-François Robillon, Président du Conseil National et Georges Marsan, Maire de Monaco.

Le 8 novembre dernier, au cours d'une conférence de presse tripartite, le Gouvernement Princier, le Conseil National et la Mairie se sont réunis pour faire un point sur la situation du marché de la Condamine.

S.E. M. le Ministre d'État, Michel Roger, le Président du Conseil National, Jean-François Robillon et le Maire, Georges Marsan, ont présenté le nouveau projet de restructuration du marché.

Ils ont abordé des thématiques liées aux travaux, aux aménagements

et au budget du marché, avant de répondre aux questions de la presse.

Le programme de réaménagement du marché présente des nouveautés, en conservant les trois axes forts du précédent projet : qualité, renforcement de l'offre commerciale et convivialité.

À noter que les travaux de la Place, de la halle et la réhabilitation totale des chambres froides sont pris en charge par le Gouvernement Princier, la Mairie participant pour sa part au financement des travaux des escaliers de la mezzanine.

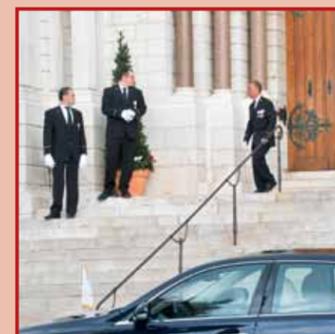
La fontaine sur la place d'Armes a d'ores et déjà été enlevée et le réaménagement du marché vient de débiter pour s'achever en mai 2012.

Début novembre 2011
Démarage des travaux de réaménagement du Marché



FÊTE NATIONALE 2011 : LES ÉQUIPES DU PROTOCOLE

Les Appariteurs du Ministère d'État mobilisés lors des célébrations et festivités de la Fête Nationale : accueil et remises de médailles au Ministère d'État, au Musée Océanographique et accueil à la Cathédrale.



sûreté publique

PROMOTION 2011-2013 DES ÉLÈVES LIEUTENANTS DE POLICE



De gauche à droite : Frank Fischer, Bastien Darmont (1^{er} rang), Lionel Sguaglia, Christophe Nony (2^e rang), Fabrice Pronzati (Adjoint au Chef de la Division Administration et Formation), Isabelle Castelli (Chef de la Section des Ressources Humaines et de la Formation) (3^e rang), Romain Hermenier, Letizia Alessandri, Gabrielle Lanteri et Benoît Beron (4^e rang)

Ce sont huit éléments, 4 fonctionnaires de police et 4 civils, qui, après avoir réussi le concours d'Elève Lieutenant, ont intégré début septembre l'École de police de la Direction de la Sûreté publique, pour une durée de deux ans.

Cette formation initiale, établie selon le principe de l'approche par compétence, se décline en 2 phases : l'alternance et le tutorat.

Huit élèves et stagiaires d'horizons très différents, portraits croisés de deux d'entre eux.

Gabrielle, vous avez 25 ans, présentez-nous votre parcours :

Gabrielle Lanteri : Après un « Bac S », j'ai passé une licence de droit à la Faculté de Nice, un « Master 1 » à Aix-en-Provence, puis un « Master 2 »

en Sécurité intérieure à Lyon. Pendant mon « Master 1 », j'ai effectué un stage de 3 semaines à la Direction de la Sûreté publique et j'ai été séduite. Par la suite, j'ai eu la possibilité de faire un stage de 3 mois, en Gendarmerie, à la Police Nationale française et en Préfecture.

Pour préparer le concours d'Elève Lieutenant de police, j'ai travaillé sur les spécificités monégasques et je me suis préparée sportivement, ce qui a été peut-être le plus difficile.

Depuis septembre 2011, j'ai donc intégré la Direction de la Sûreté Publique pour une formation de deux ans. **Je découvre de nouvelles matières (Code pénal monégasque, Éthique et pratique policière, code de la route...), mais aussi des activités physiques et des pratiques professionnelles (Self-défense, tir, service d'ordre, secourisme...).** La présence de 4 fonctionnaires de police dans notre promotion nous aide beaucoup. Ils nous font partager leur expérience.

Christophe, vous êtes fonctionnaire de police et vous avez réussi le concours de Lieutenant en mars dernier.

Quand avez-vous intégré la Direction de la Sûreté publique de Monaco ?

Christophe Nony :

J'ai 44 ans, je suis rentré dans la police monégasque à l'âge de 25 ans, après des études scientifiques et une expérience dans l'armée.

C'était une belle opportunité, d'autant plus qu'il y a une possibilité d'évoluer au sein de la Sûreté publique. En 2001, j'ai réussi le concours de Brigadier de police, puis en 2006, j'ai échoué au concours de Lieutenant. Cette possibilité d'évolution est une spécificité monégasque et nous permet de nous remettre en question.

Ceci est capital dans le métier que l'on exerce car nous avons le devoir de donner le meilleur de nous-même. Ces concours nous permettent aussi de revenir sur les fondamentaux, les bases. Ces évaluations sont très utiles.

Le plus difficile est de trouver le temps de réviser, entre les services et la vie de famille, j'ai 3 enfants, il faut pouvoir se poser. Il y a une évolution du métier et il faut pouvoir s'adapter en permanence. De plus, par la Fonction Publique, nous pouvons bénéficier de cours de langues étrangères, indispensables pour l'accueil du public en Principauté.

des enfants, la gestion des contenus à caractère pédosexuel sur internet, la piraterie maritime, la coopération avec d'autres organisations internationales de police...

Deux résolutions ont particulièrement fait l'objet de débats au sein de l'Assemblée avant d'être adoptées :

- le renforcement du statut international des notices rouges (Monaco a régulièrement participé aux travaux du groupe d'experts depuis 2 ans). Cet outil, mis à la disposition des États membres, permet à n'importe quel pays membre (dans le respect des règles internationales) de procéder à l'arrestation immédiate d'un individu en vue de son extradition.
- l'enregistrement du statut d'Interpol auprès des Nations Unies.

Enfin, André Muhlberger a présenté officiellement la candidature de Monaco pour l'organisation en 2014 du centenaire d'Interpol, 100 ans après la première réunion internationale de police, initiée par le Prince Albert 1^{er}.

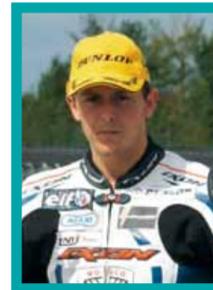


André Muhlberger à la tribune de la 80^e AG d'Interpol

De nombreux thèmes techniques et d'actualité ont été abordés par des experts (cyber-criminalité, corruption dans le sport, lutte contre la contrefaçon de médicaments en Afrique, préparatifs de la prochaine coupe du monde de la FIFA 2014, terrorisme) et 13 résolutions ont été votées afin de favoriser la lutte contre la criminalité organisée dans les domaines tels que l'exploitation sexuelle

trois questions à...

JIMMY MACCIO, CARABINIER ET CHAMPION DE FRANCE DE MOTO



Jimmy Maccio, 22 ans, est passionné de moto depuis l'âge de 15 ans. Champion de France dans la catégorie WERC (Week-End Racing Cup) depuis septembre 2011, il a participé aux mythiques 24H du Mans.

Comment conciliez-vous vos missions de Carabinier avec votre passion, la moto ?

Je pratique la moto depuis très longtemps : enfant, j'allais déjà encourager mon oncle sur les circuits. J'aime la vitesse, l'adrénaline, ce mélange de peur et de plaisir. Ce sont des sensations qui n'existent nulle part ailleurs. Je fais partie des 115 Carabiniers qui servent la Principauté et en

intégrant la Compagnie, j'imaginais devoir abandonner ma passion. La Compagnie m'a offert une chance incroyable en me permettant de rouler à ses couleurs. Ça lui donne une nouvelle image et je peux continuer ma passion...

Avoir un métier passionnant et pouvoir le compiler à sa passion fait de moi un privilégié.

Comment êtes-vous devenu Champion de France ?

Le Championnat de France s'articule en 10 courses (5 dates et 2 courses par week-end). J'ai terminé 2^e aux deux 1^{ères}, sur plus de 40 participants. Puis, tout s'est enchaîné et j'ai remporté les autres courses dès la 2^e manche. Comme en voiture ou en kart, l'essentiel est d'être bien dans sa tête et surtout de ne pas se poser trop de questions.

Comment s'est déroulée votre 1^{ère} participation aux 24H du Mans ?

J'étais accompagné de Christian Haquin, qui comptabilise plus de 40 participations à l'événement, et de Laurent Zanetto, officier de gendarmerie et ami de



mon père. Nous étions une trentaine dans l'équipe dont 7 Carabiniers. L'objectif, pour cette première participation, était de franchir la ligne d'arrivée. Nous avons prouvé que nous pouvions aller au bout de nous-mêmes, même si certains moments furent difficiles.

L'équipe a dû faire face à des imprévus mais les découragements successifs nous permettront de progresser. À l'arrivée, nous avons été classés 36^e/62 (19^e dans notre catégorie). Nous n'allons pas nous arrêter là : ce fut une aventure humaine incroyable, les émotions sont exacerbées, il y eut même quelques larmes...

Le dimanche matin, le Prince Souverain a téléphoné au circuit du Mans pour nous féliciter de vive voix. Quelle énorme fierté pour l'équipe !

Mon rêve le plus fou serait de remporter un jour la coupe des vainqueurs et d'être sur le podium. Alors, j'aurai tout vécu.

CULTURE



RECORD DE FRÉQUENTATION POUR LA JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

Le 16 octobre dernier, la 16^e édition de la Journée Européenne du Patrimoine, organisée par la Direction des Affaires Culturelles en lien avec de nombreuses entités de la Principauté, a connu un record d'affluence.

Sur le thème « Monaco et le développement durable, un patrimoine pour l'avenir », les 36 sites participants ont accueilli plus de 30.000 visiteurs, soit une augmentation de plus de 10% par rapport à 2010 !

agenda

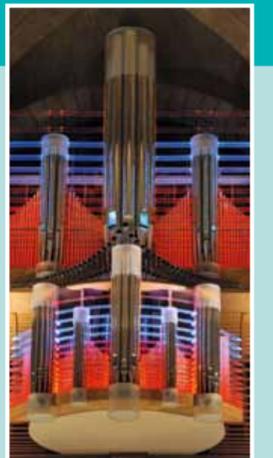
6 ET 7 DÉCEMBRE 2011 : CONCERTS DE MUSIQUE ANCIENNE
Chapelle de la Visitation à 20h30. Entrée libre

11 DÉCEMBRE 2011 : CONCERT INAUGURAL DU NOUVEL ORGUE DE LA CATHÉDRALE

Après deux ans de travaux de restructuration confiés à la Manufacture d'orgue Thomas de Spa (Belgique), le Grand Orgue de la Cathédrale a été réacheminé en Principauté en mars dernier, date à laquelle ont débuté son remontage et un long travail d'harmonisation.

Le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception et Fête Patronale de la Cathédrale, une messe clôturera à 18h30, les manifestations du Centenaire de la Cathédrale. À cette occasion, aura lieu la cérémonie de bénédiction solennelle du Grand Orgue par Mgr Barsi, Archevêque de Monaco.

Le 11 décembre à 16h, en la Cathédrale, découvrez le Grand Orgue lors d'un concert inaugural librement accessible au public.



EN 2014, LA SÛRETÉ PUBLIQUE ORGANISERA LE CENTENAIRE D'INTERPOL À MONACO

La Sûreté Publique, représentée par son Directeur André Muhlberger, a participé à la 80^e Assemblée Générale (AG) d'Interpol qui s'est tenue au Vietnam (Hanoi) du 31 octobre au 3 novembre dernier.

À cette occasion, Interpol a validé la demande officielle de la Principauté pour la tenue du centenaire de l'organisation à Monaco, en 2014.

Cette AG avait notamment comme objectif de faire un point sur l'état de l'organisation et l'avancement de la mise en œuvre du complexe mondial INTERPOL pour l'innovation à Singapour (nouvelle infrastructure d'Interpol en Asie, chargée des études pour la lutte contre les infractions commises via les nouvelles technologiques).

La DENJS accueille S.A.S. la Princesse Charlène

Le 10 novembre dernier, S.A.S. la Princesse Charlène a rendu visite aux élèves de l'École Saint-Charles, en présence de Mme Isabelle Bonnal, Directrice de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et Mme Evelyne Dupont, Directrice de l'École.

S.A.S. la Princesse Charlène a notamment assisté à la mise en œuvre d'ateliers pédagogiques dans une classe de maternelle puis forte de son engagement pour les enfants en difficulté, Elle a également souhaité partager un moment privilégié avec les enfants accueillis au sein de l'établissement grâce à un encadrement spécialisé AIS (Adaptation et Intégration Scolaires).



attractivité

LA DEE LANCE LE GUICHET DE FORMALITÉS CENTRALISÉ POUR SIMPLIFIER LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Dans le cadre de la mise en place de mesures en faveur de l'attractivité, le Département des Finances et de l'Économie, au travers de la Direction de l'Expansion Économique (DEE) vient de créer, le 3 octobre dernier, le guichet de formalités centralisé.

Rencontre avec Serge Pierryves, Directeur de l'Expansion Économique.

Qu'est-ce que le Guichet de formalités centralisé de la DEE ?

Un interlocuteur unique pour les professionnels et les administrés auprès duquel l'administré peut effectuer les démarches qui suivent la délivrance de l'autorisation d'exercer en Principauté.

En effet, la création de société nécessite, une fois l'autorisation acquise, de procéder aux formalités de dépôt au Greffe Général et de publicité au Journal de Monaco.

Après avoir rationalisé le traitement des dossiers d'autorisation, nous sommes penchés sur la suite du parcours effectué par les administrés avec pour objectif de le simplifier et de raccourcir les délais car l'entrepreneur, une fois son autorisation en main ne peut pas encore commencer à exercer.



Serge Pierryves, Directeur de l'Expansion Économique

Avec quelles entités avez-vous travaillé pour sa mise en œuvre ?

Pour ce faire, des réunions de travail se sont tenues cet été avec les Services judiciaires qui ont abouti à ce que le Greffe délègue ses attributions en matière de dépôt à la DEE.

Ainsi, la DEE se charge de préparer les actes de transcription à l'avance, encaisse les droits de Greffe pour le compte de celui-ci et transmet les

documents au Greffier pour signature.

Pour ce qui concerne le Journal de Monaco, en accord avec le Secrétariat Général du Ministère d'Etat, celui-ci conserve la publication mais la DEE prépare les éléments à l'avance et encaisse pour le compte du JO.

Je tiens à souligner ici que ces entités ont étroitement collaboré à l'élaboration de la nouvelle procédure en place.

Outre les entités précitées qui se sont mobilisées, la mise en place du guichet a nécessité un redéploiement des tâches au sein de la section du Registre du Commerce et de l'Industrie étant précisé que la DEE encaisse à présent pour le compte d'autres entités et que les recettes sont ventilées sur leurs articles budgétaires.

Quels avantages pour les nouveaux entrepreneurs ?

Cette nouvelle procédure permet aux entrepreneurs de démarrer plus rapidement leur activité car elle a permis un gain de temps substantiel.

En effet, la DEE ayant instruit le dossier en vue de l'obtention de l'autorisation ministérielle, elle possède les éléments en amont et peut donc préparer la suite des démarches en lieu et place de l'administré, ce qui fait gagner du temps...

La nouvelle procédure est également plus simple pour les professionnels et les entrepreneurs. Ils n'ont en effet plus qu'un interlocuteur unique auprès de qui ils effectuent toutes les démarches.

Enfin, ce guichet apporte plus de flexibilité dans la mesure où il est ouvert tous les jours de 9h30 à 17h et qu'il reçoit sans rendez-vous.

Très concrètement pour le professionnel ou l'administré, un seul déplacement à la DEE pour :

- Retirer l'autorisation d'exercer,
- Effectuer le dépôt au Greffe,
- Publier au Journal de Monaco,
- Régler l'ensemble des droits,
- S'immatriculer au Répertoire du Commerce et de l'Industrie.

QU'EST-CE QUE LA COMMISSION DES JEUX ?

Instituée par l'article 15 de la loi n° 1.103 du 12 juin 1987 relative aux jeux de hasard*, la Commission des Jeux est chargée de donner son avis sur tout ce qui touche à la tenue des maisons de jeux et à l'exploitation des jeux ainsi qu'à l'application de la réglementation des jeux.

Cette Commission est composée de sept personnes désignées pour 3 ans par Ordonnance Souveraine. Elle se réunit autant que de besoin et au moins une fois par trimestre.

Elle est assistée d'un Secrétaire en la personne du Commissaire de Gouvernement près la Société des Bains de Mer.

Elle peut faire également des recommandations et émettre des vœux relatifs aux domaines de sa compétence.

Elle obtient les informations utiles à sa mission du Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, du Commissaire de Gouvernement près la Société des Bains de Mer et du Chef du Service de Contrôle des Jeux, mais peut également obtenir celles-ci de toute autre source.

Dans ce dernier cas, elle ne peut agir qu'après y avoir été autorisée par l'autorité de tutelle et peut se faire assister de toute personne spécialisée de son choix.

Elle est notamment consultée sur :

- la réglementation des jeux et ses modifications ;
- la modification de la liste des jeux autorisés figurant à l'article 1er de la présente ordonnance ;
- l'organisation du contrôle des procédures internes justifiées par l'exploitation d'une maison de jeux ;
- les règlements intérieurs prévus par l'article 7 de la loi n°1.103 du 12 juin 1987, relative aux jeux de hasard ;
- le retrait, définitif ou temporaire, ferme ou conditionnel, des agréments administratifs délivrés après enquête à toutes personnes et agents ayant accès aux salons de jeux, en application de l'article 6 de la loi n° 1.103 du 12 juin 1987 ;
- le contrôle des interdictions édictées par l'article 21 de la loi n° 1.103 du 12 juin 1987.

La Commission agit en formation plénière ou par délégation donnée à un ou plusieurs de ses membres, tient des procès-verbaux de ses séances et fait rapport, s'il y a lieu, sur les missions qui lui sont confiées.

Elle prend connaissance du bon déroulement des parties et de l'application de la réglementation des jeux au vu des rapports du Chef du Service de Contrôle des Jeux qui lui sont communiqués par l'autorité de tutelle.



Catherine Orecchia-Matthyssens, Conseiller Technique au Département des Finances et de l'Économie, Secrétaire de la Commission des Jeux en qualité de Commissaire de Gouvernement près la SBM

Enfin, il peut être précisé que les membres de la Commission des Jeux et ceux qu'ils désignent pour les assister ainsi que les agents du Service de Contrôle des Jeux ont libre accès aux maisons de jeux et à tous les moyens de surveillance installés dans ces maisons. Un local doit leur être réservé dans celles-ci pour l'exercice de leurs fonctions.

(exemples : black-jack, roulette anglaise, trente et quarante, poker, baccara, chemin de fer, appareils automatiques...)

Composition de la Commission

- M. Jean-François Cullieyrier, Président
- M. Jean-Michel Cucchi
- M. Paul-Marc Destienne
- M. Louis Gibelli
- M. Jean Imbert
- M. Jean-Louis Jallerat
- M. Jean-Charles Sacotte

trois questions à...

GUILLAUME ROSE, NOUVEAU DIRECTEUR DU TOURISME ET DES CONGRÈS

Quelles sont vos priorités en qualité de nouveau directeur de la DTC ?

Elles sont centrées sur deux objectifs principaux :

- **L'amélioration de l'accueil**, qui passe par la concertation des acteurs du Tourisme à Monaco entre eux, sous l'arbitrage de la Direction du Tourisme et des Congrès, dans le respect et la mise en valeur des compétences de chacun. C'est un chantier

permanent et qui exige imagination et remise en question permanente. J'estime que chacun doit s'y atteler pour que la Principauté continue de capitaliser sur le niveau d'excellence en matière de tourisme qu'elle possède à ce jour.

- **Le rayonnement**, qui passe par la communication. **A ce jour, onze bureaux de représentation dans le monde**, dans des pays choisis pour être des marchés développés et mûrs ou prometteurs et émergents, diffusent chaque jour les avantages de la Principauté. Cette diffusion se fait auprès des journalistes et des décideurs de leurs pays respectifs, pour tout ce qui touche au Tourisme en particulier, mais aussi pour ce qui plus largement touche à l'économie en général. **Cette œuvre de rayonnement est complétée par le travail du service de presse de la Direction du Tourisme, et par de nombreuses visites sur le terrain** pour rencontrer les professionnels et journalistes. **En collaboration étroite**



avec les entités culturelles et économiques de Monaco, nous travaillons à ce que la Principauté soit partout favorablement connue.

Où en est-on de la feuille de route 2009-2013 ?

La direction proposée par Michel Bouquier et le Gouvernement Monégasque au lancement de cette feuille de route doit être maintenue et elle le sera.

Il s'agit en particulier de positionner Monaco comme destination numéro 1 dans le monde pour le Tourisme d'exception, tout en offrant aux autres clientèles (congrès, croisières, etc.) un produit qui colle au mieux à leurs attentes, et de communiquer cet équilibre réussi. **C'est bien dans ce cadre que sont fixées les priorités citées plus haut.**

Quel sont les prochains grands RDVs de la DTC ?

L'on peut citer pour novembre et début décembre nos Conférences de Presse et soirées destinées aux

professionnels au Brésil, en Inde et en Afrique du Sud, trois marchés très prometteurs où Monaco bénéficie déjà d'une excellente image, mais qui nécessitent une présence permanente afin de créer une vraie demande.

Nous irons ensuite en Israël pour organiser, en plus d'une conférence de presse, une soirée destinée aux élites économiques susceptibles d'être intéressées par le Tourisme à Monaco. Pour citer quelques programmes en collaboration avec nos partenaires en 2012, nous serons en mars en Chine et au Japon avec les Ballets de Monte-Carlo, avant d'aller en Australie participer au lancement de l'Exposition Princesse Grace, qui suscite déjà beaucoup d'attentes de la part de nos amis Australiens.

Le budget rectificatif 2011 : les chiffres clés

Le Budget Rectificatif 2011 a été soumis au vote du Conseil National le 14 octobre 2011. Il a été promulgué par la loi n° 1.384 du 26 octobre 2011 parue au Journal de Monaco du 4 novembre 2011.

Ce budget prend déjà en compte la conjoncture internationale difficile, et les recettes comme les dépenses sont en baisse, signe que le Gouvernement souhaite maîtriser la dépense publique.

LE BUDGET RECTIFICATIF 2011 - CHIFFRES CLÉS

Recettes
788 M€
(-6,5% par rapport au BP 2011)

Dépenses
876 M€
(-6,5% par rapport au BP 2011)

Le nouveau déficit pour l'exercice 2011 est ramené à -88 M€ (vs -94 M€ par rapport au BP 2011)
M€ : millions d'euros / BP : Budget Primitif

Découvrez dans un prochain numéro du JDA les grandes étapes de préparation du Budget de l'État

missions

COMMISSION D'INSERTION DES DIPLÔMÉS : 18 MOIS D'ACTIVITÉ ET 80 CONTRATS SIGNÉS



S.E. M. Michel Roger, Ministre d'État, M. Stéphane Valeri Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé et M. Jean-François Robillon, Président du Conseil National, entourés des signataires

Le 20 octobre dernier, 38 entreprises supplémentaires monégasques, représentatives de la plupart des secteurs économiques de la Principauté, ont signé avec le Gouvernement Princier un protocole d'accord relatif à l'insertion dans la vie active de jeunes diplômés, monégasques et résidents.

Cette 2^e signature témoigne du succès de cette initiative du Gouvernement Princier, qui s'appuie sur le travail de la Commission d'Insertion des Diplômés. Grâce à ces accords, ce sont de nouvelles possibilités concrètes d'emplois qui sont ainsi offertes aux jeunes diplômés du pays, dont les profils correspondent aux compétences exigées par les postes.

Les 42 signatures apposées l'an dernier ont permis l'emploi dans le privé de 36 jeunes diplômés, 8 autres ayant trouvé une place dans l'Administration.

Créée en février 2010, la Commission répond au souhait de S.A.S. le Prince Souverain de conserver la richesse intellectuelle en Principauté, en offrant et en favorisant, d'une part, des perspectives d'avenir et des opportunités de travail pour les jeunes diplômés du pays dans le secteur privé et, d'autre part, en soutenant le retour à Monaco des diplômés expatriés.

Placée sous l'autorité de M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé,

et animée par Mmes Maryse Battaglia et Christine Soriano, la Cellule Exécutive a pour mission d'accompagner les jeunes diplômés et de mettre en place des ponts avec les entreprises pour favoriser leur accès aux emplois qualifiés.

Au sein de l'Administration, elle travaille en parfaite collaboration et complémentarité avec le Service de l'Emploi, et particulièrement sa cellule Emploi-Jeunes, qui œuvre au sein du même département, avec la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, ainsi qu'avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Contact



Relations avec les entreprises et les jeunes diplômés :
Maryse Battaglia : 98.98.47.97

Repères

La cellule exécutive après 18 mois d'activité

LES JEUNES DIPLÔMÉS

- 215 reçus en rendez-vous
- 36 ont trouvé un emploi en adéquation avec leur formation au sein d'entreprises privées
- 8 occupent un poste en adéquation avec leur formation au sein de la Fonction Publique
- 18 demandes de stages sollicitées par les jeunes et indispensables à la validation de leur année de formation ont pu être satisfaites à 100%.

LES ENTREPRISES

- 125 visitées
- 80 ont signé le protocole d'accord



Christine Soriano, Chargée des Requêtes Sociales

897 personnes contactées par téléphone.

683 personnes, prises en charge par le Centre de Coordination Gérontologique de Monaco, ont obtenu un soutien technique.

nomination

Par Ordonnance Souveraine, Jean-Luc Merlino, est nommé en qualité de Conseiller Technique au Département des Affaires Sociales et de la Santé, à compter du 24 octobre 2011.

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Nice-Sophia Antipolis et titulaire d'un Mastère en techniques financières de l'ESS.E.C., M. Merlino a intégré l'Administration en 1993. Il a exercé différentes fonctions à l'Office Monégasque des Téléphones, au Département



de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme et à la Direction de l'Habitat.

Il a été nommé Chef du Service des Titres de Circulation en 2004 et Conseiller Technique au Département de l'Intérieur en 2009. Il était, jusqu'à sa nouvelle nomination, Secrétaire Général du Conseil National.

Au sein du Département des Affaires Sociales et de la Santé, il aura notamment en charge les dossiers relatifs à la gestion du personnel et aux problématiques sanitaires.

social

RÉSIDENCE A QIETÛDINE : UNE FORMULE D'ACCUEIL ENCORE PLUS ÉLARGIE

La résidence de retraite A Qietûdine a ouvert ses portes en juillet 2010. Après plus d'une année d'activité, l'établissement a atteint son rythme de croisière et propose désormais une formule d'accueil encore plus élargie.

Rencontre avec Laure Santori, Directeur de A Qietûdine et Directrice Adjointe du CHPG, chargée de la filière gérontologique.



Laure Santori

Quel bilan dressez-vous après une année d'activité ?

Souhaité par le Gouvernement Princier, A Qietûdine est le premier établissement de retraite semi-médicalisé sur le territoire monégasque. Il accueille les Monégasques, conjoints de Monégasques et résidents (depuis plus de 5 ans) qui présentent une dépendance faible à modérée.

A Qietûdine est un lieu de vie et un lieu de soins, puisque nous concilions soins infirmiers et activités adaptées aux personnes âgées. Nous proposons un haut niveau de qualité, confort et sécurité et nous poursuivons nos actions en ce sens.



10 novembre 2011. Journée Portes Ouvertes et conférence de presse à A Qietûdine où plus de 60 résidents de la Principauté sont venus découvrir l'établissement et se renseigner sur les conditions d'admission

Un Médecin Coordinateur dédié est présent dans la résidence, en la personne du Dr Ralph de Sigaldi. L'établissement est intégré à la filière gérontologique, placée sous la responsabilité du Pr Alain Pesce, tout en travaillant avec des partenaires médicaux libéraux locaux.

Nous sommes en adéquation avec les missions qui nous ont été confiées et nos tarifs sont inférieurs à ceux de maisons de retraite comparables en France. Le personnel pluridisciplinaire s'est attaché à créer une ambiance conviviale, a mis en place un accompagnement personnalisé et une prise en charge de qualité au niveau des soins répondant aux besoins et aux attentes des résidents.

Cette première année d'activité est très encourageante et nous continuons dans ce sens, pour satisfaire toujours plus aux exigences qui sont les nôtres.

Quelles sont les nouveautés ?

Aujourd'hui, l'établissement accueille 47 résidents pour une capacité de 70. Le Gouvernement Princier, sur proposition de Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, a décidé un élargissement des

conditions d'accueil de nouveaux résidents, avec 4 nouveaux axes :

- L'accueil temporaire à visée médico-sociale (accueil de conjoints de personnes hospitalisées ou accueil de personnes âgées durant les congés annuels des auxiliaires de vie ou les vacances de leurs enfants).
- L'accueil des couples dans une même chambre ou en chambres contiguës, favorisant ainsi l'unité familiale, étant précisé que la séparation à ces âges avancés, est souvent un frein à la décision d'admission d'un des deux membres du couple.
- Le maintien des résidents dont l'état de santé se dégraderait, dans la mesure du possible et avec l'accord du Médecin Coordinateur, garantissant ainsi une stabilité appréciée par les résidents et leurs familles.
- En projet au niveau des Caisses Sociales Monégasques : l'accueil de patients en petite convalescence ou en fin de convalescence, selon l'avis du Médecin Coordinateur.

Ces nouvelles conditions d'accueil permettent d'ores et déjà à un plus grand nombre de personnes âgées de pouvoir bénéficier des avantages de la résidence où qualité, confort, soins, sécurité et bien-être sont les maîtres mots.

Enfin, précisons qu'aucun résident n'est exclu pour des raisons financières, puisque près de la moitié bénéficie d'une aide de l'Office de Protection Sociale, qui prend en charge partiellement leurs frais de séjour.



intérêt général



NUMO : L'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DU DÉPARTEMENT

Au sein du comité de pilotage pour le passage à la télévision numérique, le Département des Affaires Sociales et de la Santé a mis en place des actions et un accompagnement spécifiques dans le cadre de l'aide apportée aux personnes vulnérables. Ces actions ont été coordonnées par Christine Soriano, Chargée des Requêtes Sociales.

416 visites à domicile auprès des personnes âgées ou handicapées :

- 90 par le travailleur social en charge du numérique au sein de la DASS
- 76 par les prestataires privés
- 250 par le personnel du Maintien à Domicile de la Mairie.

290 personnes susceptibles de bénéficier d'une aide financière :

- 94 personnes concernées par l'ANV (Allocation Nationale Vieillesse)
- 92 personnes concernées par l'AMR (Allocation Mensuelle de Retraite)
- 113 personnes concernées par l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).



Christine Soriano, Chargée des Requêtes Sociales

897 personnes contactées par téléphone.

683 personnes, prises en charge par le Centre de Coordination Gérontologique de Monaco, ont obtenu un soutien technique.

missions

SERVICE DES TITRES DE CIRCULATION : LA SECTION DES IMMATRICULATIONS FACILITE VOTRE QUOTIDIEN

Structure dynamique au sein du Service des Titres de Circulation (STC), la Section des Immatriculations est un ensemble organisé, rapide, innovant et efficace.

Sa mission : faciliter et accélérer les démarches des particuliers et des professionnels pour toutes les procédures liées aux engins motorisés.

Comment fonctionne-t-elle ?

La Section des Immatriculations a plusieurs missions dont la gestion et le suivi des dossiers pour la délivrance ou l'échanges de permis de conduire nationaux et internationaux, et, bien évidemment, des demandes d'immatriculations ou relatives à la vie d'un véhicule. La Section délivre la plupart des documents en 48h maximum : permis, certificats et plaques d'immatriculation, « W », certificats pour l'immatriculation à l'étranger ou de non-gage, autorisations de destruction, livrets professionnels pour les taxis et la grande remise (conduite de véhicule de luxe avec chauffeur)...

Chaque année, la Section immatricule environ 12.000 véhicules.

En novembre 2011, on compte environ 39.000 véhicules immatriculés, toutes catégories confondues (voitures, camions, 2 roues, remorques...).

Du lundi au vendredi, 150 à 200 visiteurs sont accueillis, entre 9h30 et 17h.

L'équipe est composée de 12 personnes oeuvrant dans 4 catégories de postes spécialisés, organisés et reliés de manière à faciliter les procédures.

2 hôtesse-guichetières : 1^{er} point de contact avec la clientèle physique et téléphonique, en plusieurs langues,



La Section Immatriculation du Service des Titres de Circulation

leurs tâches sont variées (transmission d'informations, remise de formulaires, délivrance des titres de circulation...).

• 4 chargés de clientèle : en lien direct avec l'utilisateur, ils sont en charge du traitement des dossiers, de l'encaissement, des prises de rendez-vous du contrôle technique. Ils gèrent le suivi des dossiers et assistent les administrés dans leur démarche. Ils traitent également les courriers-réponses afférents à leur fonction et préparent les statistiques.

• 3 « contrôleurs » : chargés de la vérification des dossiers, ils contrôlent l'exactitude des documents et corrigent les éventuelles anomalies. Une fois le dossier complété, il est édité puis signé. Ils traitent les diverses demandes par courrier (cessions des véhicules, renouvellement des permis de conduire, demande d'immatriculation des véhicules de particuliers ou nom de sociétés, demande de numéros d'immatriculations...). Ils mettent égale-

ment à jour les fichiers des immatriculations, assistent les usagers dans leurs dossiers complexes et élaborent les procédures administratives.

• 2 archivistes : l'archivage est numérique depuis 1993. Les documents y sont numérisés, les titres de circulations tamponnés et mis à la disposition à l'accueil pour le retrait. Cette cellule est aussi chargée du classement des dossiers permis de conduire et de l'ensemble des dossiers relatifs aux immatriculations.

• Le Chef de Section : il est chargé de la gestion générale. Il suit également, avec le Chef de Service, les dossiers de transports routiers de marchandises et de voyageurs, notamment pour la délivrance des certificats d'inscription au registre des transporteurs routiers et des autorisations internationales de transport par route.

Les missions de la Section en transversal

La structure travaille fréquemment en collaboration avec d'autres Services de l'Administration.

• Avec plusieurs sections de la Direction de la Sécurité Publique : concernant les résidents et en cas de litige, le contrôle des plaques et des papiers du véhicules, le retrait de permis, les réquisitions se font en collaboration avec la Section des Immatriculations

• Avec la Direction de l'Expansion Économique : pour tout ce qui a trait aux demandes d'avis de création d'entreprises touchant l'automobile, les taxis et la grande remise

• En interne : le renouvellement des immatriculations se fait à la section Comptabilité du STC ;

les cartes chronotachygraphes pour les entreprises (cartes à puce intégrant les renseignements sur le véhicule, l'entreprise et le nom du conducteur, le nombre d'heures de route effectuées...) sont gérées par la section Transport du STC mais délivrées par la Section des Immatriculations.

La nomenclature des plaques

Les plaques 4 roues

Elles sont composées de 4 caractères

- 1 lettre + 3 chiffres
- 4 chiffres
- 3 lettres + 1 chiffre
- 3 chiffres + un « E » final pour les véhicules électriques

Les plaques 2 roues

Elles sont composées de 4 caractères

- 2 chiffres + 2 lettres
- « VE » ou « EV » + 2 chiffres pour les véhicules électriques

Les lettres spéciales :

Elles sont composées de 4 caractères

- V = location
- A = remorque
- W = garage
- K = personnel diplomatique
- CC = Corps Consulaire
- CD = Corps Diplomatique
- TT = Transit Temporaire
- Z = non-résidents (pour les propriétaires de résidences secondaires ou de baux).

NOUVEAU : PAIEMENT SÉCURISÉ DE L'ESTAMPILLE 2012 PAR INTERNET

Depuis le 8 novembre dernier, il est possible de régler le paiement de son estampille en ligne. Il s'agit de la première téléprocédure mise en place dans le cadre des mesures de modernisation de l'Etat. Le nombre d'estampilles à renouveler pour 2012 est d'environ 39 000.

Au début du mois d'octobre, le Service des Titres de Circulation a envoyé aux propriétaires de véhicules immatriculés en Principauté les factures et formulaires de renouvellement d'immatriculation (estampilles) pour l'année 2012. Désormais, ce paiement peut être effectué en ligne par carte bancaire, en mode sécurisé.

Le paiement par téléprocédure est très simple.

Il se fait en 5 étapes, accessibles depuis le portail du gouvernement www.gouv.mc, et peut être effectué pour un membre de sa famille.

- 1^{ère} étape : identification
- 2^e étape : vérification des factures actualisées
- 3^e étape (optionnelle) : vérification d'autres factures
- 4^e étape : récapitulatif des factures
- 5^e étape : paiement en mode sécurisé
- 6^e étape (optionnelle) : possibilité pour l'utilisateur de donner son avis pour améliorer le service en ligne.



La transaction est sécurisée : la connexion entre l'ordinateur de l'utilisateur, le serveur de l'Administration monégasque et celui du paiement est cryptée.

A la suite de la validation du paiement, la ou les estampilles 2012 sont adressées au domicile de l'utilisateur.

Attention à la date limite de paiement : la date limite de règlement de l'estampille 2012 est fixée au 31 décembre 2011. En cas de non-paiement à cette date, une pénalité de retard sera appliquée dès le 1^{er} janvier 2012.

Cette nouvelle procédure est le fruit d'une collaboration étroite entre le Service des Titres de la Circulation et la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers.

nominations

Olivier Lavagna est nommé Directeur des Travaux Publics depuis le 21 novembre 2011. Il succède à Jean-Marie Vêran, nommé Inspecteur Général à l'Inspection Générale de l'Administration.

Ingénieur de l'École des Mines, Olivier Lavagna a passé 8 ans au sein de différents Services du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, dont 5 ans au Service des Travaux Publics, avant de rejoindre le Contrôle Général des Dépenses en 2008 en qualité de Vérificateur des Finances. En 2009, il est nommé Chef du Service de l'Aménagement Urbain, avant d'en devenir le Directeur le 1^{er} janvier 2011.

Olivier Lavagna travaille depuis 11 ans au sein de l'Administration monégasque.

Isabelle Rouanet, Chargée de Mission à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, est nommée en qualité de Conseiller Technique au Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, à compter du 3 novembre 2011.



Olivier Lavagna, Directeur des Travaux Publics



Isabelle Rouanet, Conseiller Technique



La Direction de l'Aménagement Urbain

coordonne les travaux de réfection (réseaux et recètements) rue de l'Eglise sur le Rocher.

Francis Deparis, Surveillant de Travaux et Anthony de Sevelinges, Chef de la Division Espaces Publics, sur le terrain !

Une Section moderne et innovante, pour des missions « à la page » :

- Archivage numérique depuis 1993 : pionnière en la matière, la STC est le 1^{er} Service de l'Administration à archiver numériquement
- Mise en place depuis 2008 d'une nouvelle chaîne de fabrication des plaques
- Mise en ligne prochaine d'une FAQ, listant toutes les interrogations des usagers sur les immatriculations
- Optimisation des délais de traitement : une boîte aux lettres située à l'entrée du Service est disponible pour les garages (qui immatriculent souvent des dizaines de véhicules à la fois). Chaque garage a ainsi son casier et tous les documents sont placés dans une pochette prévue à cet effet. Le délai de délivrance reste de 48h maximum.



LE GESTE ÉCORESPONSABLE

Les livres ne s'impriment pas en recto simple, et personne n'est gêné pour les lire...

Une palette de papier c'est l'équivalent d'un arbre d'une tonne, alors limitez la multiplication de documents en imprimant recto/verso.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est possible de paramétrer par défaut les imprimantes pour que l'impression recto-verso soit automatique.



J'imprime les documents en recto-verso.

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE : DEUX JOURNÉES DE TRAVAIL EN PRINCIPAUTÉ



Le Gouvernement Princier entouré des Ambassadeurs de la Principauté, avant l'ouverture de la Conférence Diplomatique



La Conférence Diplomatique réunissant le Ministre d'État, les Conseillers de Gouvernement et les Ambassadeurs

À l'occasion des célébrations de la Fête Nationale, le Département des Relations Extérieures a réuni l'ensemble du Corps diplomatique de la Principauté pour deux journées de travail, autour d'un programme centré sur l'attractivité de la Principauté.

Ce rendez-vous annuel a permis aux 15 Ambassadeurs de faire le point sur les différents axes de la politique du Gouvernement Princier.

Comme chaque année, ce rendez-vous répond à un double objectif. Il permet au Gouvernement de sensibiliser les Ambassadeurs sur les sujets d'actualité de la Principauté, et de faire le point sur les actions à entreprendre dans leur pays respectif.

Dans son discours d'introduction, S.E. M. le Ministre d'État a salué le doyen des Ambassadeurs S.E. M. Jean-Claude Michel, au service de la Principauté depuis 50 ans ainsi que la première participation à cette conférence des

Ambassadeurs récemment nommés (cf JDA n°31) :

- S.E. Mme Catherine Fautrier,
- S.E. Mme Sophie Thévenoux,
- S.E. M. Patrick Médecin
- S.E. M. Gilles Tonelli.

Il a rappelé la politique active et les mesures mises en œuvre en faveur de l'attractivité depuis un an, dans un contexte économique incertain : réduction des délais de création d'entreprises et création du Monaco Business Office à la Direction de l'Expansion Économique, création de l'IMSEE et de son Conseil Scientifique présidé par le Pr Pierre-André Chiappori et création du Conseil Scientifique pour l'Attractivité ainsi que la nomination de S.E. M. Henri Fissore, Ambassadeur en Mission auprès du Ministre d'État (dont la mission vise notamment à assurer un suivi et un accompagnement du processus d'installation en Principauté d'entreprises et de particuliers de haut niveau).

Lors de ces journées de travail, les Ambassadeurs ont rencontré l'ensemble des Conseillers de Gouvernement et assisté, en présence du Directeur Général, des Directeurs et Chefs de Services des Relations Extérieures, aux présentations de nombreux intervenants :

- **Stephan Bruno**, Conseiller Technique auprès du Ministre d'État, a présenté le « livret d'accueil Primo arrivant »,
- **Claude Cottalorda**, Contrôleur Général des Dépenses, a présenté le nouveau logiciel de comptabilité et le logiciel d'inventaire pour les Ambassadeurs, déjà testés dans les Ambassades de Belgique et de Grande-Bretagne,
- **S.E. M. Henri Fissore**, Directeur de l'Expansion Économique et Laurence Garino, Chef de Division à la DEE, ont présenté la mise en œuvre de la politique d'attractivité en 2011 et les objectifs 2012.

Le vendredi 18 novembre, le Département des Relations Extérieures a organisé pour la première fois des ateliers de travail. Le Corps Consulaire de Monaco à l'étranger a rejoint les Ambassadeurs pour assister aux workshops de la **Chambre de Développement Économique**, de l'**Ordre des Experts-Comptables** et de l'**Association Monégasque des Activités Financières** qui ont présenté les spécificités fiscales et bancaires et les points forts économiques de la Principauté.



Claude Cottalorda présente aux Ambassadeurs le nouveau logiciel de comptabilité et d'inventaire

Au sein de l'Administration, Guillaume Rose, nouveau Directeur du Tourisme a rappelé l'offre touristique de la Principauté et les grandes lignes du plan d'action de l'année 2012.

Enfin, José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, entouré de son équipe, a rappelé l'engagement de la Principauté sur la scène internationale et l'aide apportée aux Ambassadeurs et aux Consuls.

Deux journées de travail fructueuses où chacun a pu échanger et partager.

Les Ambassadeurs :

- S.E. Mme Fautrier (Chine et Australie)
- S.E. Mme Gastaud (Conseil de l'Europe)
- S.E. Mme Genta (Royaume Uni)
- S.E. Mme Lambin-Berti (UNESCO)
- S.E. Mme Picco (ONU)
- S.E. Mme Thévenoux (France et Andorre)
- S.E. M. Bianchi (Italie)
- S.E. M. Fillon (Suisse)
- S.E. M. Fissore (auprès du Ministre d'État)
- S.E. M. Giordan (Allemagne)
- S.E. M. Médecin (Japon et Inde)
- S.E. M. Michel (Saint Siège)
- S.E. M. Noghes (Etats-Unis)
- S.E. M. Tonelli (Belgique)
- S.E. M. Van Klaveren (Espagne)

Logo	Titre	Direction
CDE	BOSIO 1 Réunions CDE	↙
AMAF	BOSIO 2 Réunions AMAF	↙
DTC	POULENC 1 Réunions DTC	↙
FISCALITE	POULENC 2 Réunions FISCALITE	↙
DCI	SCOTTO 2 Réunion DCI	↙

Les workshops pour les Ambassadeurs et les Consuls



18 novembre 2011



Guillaume Rose présente les grandes lignes du plan d'action DTC pour 2012

José Badia présente son équipe aux Ambassadeurs et Consuls et les grandes lignes de la politique extérieure de la Principauté

conférence

MONACO, CAPITALE EUROPÉENNE SUR L'AVENIR DES DROITS DE L'ENFANT

Les 20 et 21 novembre 2011, la Principauté a accueilli la conférence « Construire une Europe adaptée aux enfants : changer une vision en réalité ».

Placée sous la présidence de S.A.R. la Princesse de Hanovre, la conférence a débuté par les discours de S.E. Michel Roger, Ministre d'État de Monaco, Mme Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe et M. Mevlüt Çavuşoğlu, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

La stratégie a pour but de renforcer la capacité du Conseil de l'Eu-

rope et de ses 47 États membres à garantir le respect des droits des enfants, notamment en développant des services adaptés aux enfants, en éliminant toute forme de violence à leur encontre et en promouvant une culture du respect des droits, des besoins et des opinions des enfants.

S.A.R. la Princesse de Hanovre a annoncé que Monaco ratifiera prochainement la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, signée à Lanzarote en 2007.

Ce texte est le premier instrument international à s'attaquer à toutes



Le Ministre d'État, lors de la séance d'ouverture de la Conférence, en présence notamment de S.A.R. la Princesse de Hanovre.

les formes de violence sexuelle dont les enfants sont victimes, y compris les abus commis au sein de la famille.

Trois sujets ont été abordés au cours d'ateliers :

- Rendre les enfants maîtres du jeu : les enjeux de la protection de données dans le nouvel environnement médiatique ;
- Apprendre aux enfants à agir : éducation à la citoyenneté démocratique et aux Droits de l'Homme ;
- Des familles solides rendent les enfants plus forts : les politiques de soutien à la parentalité positive.

Au sein du Département des Relations Extérieures, l'ensemble des Directions se sont mobilisées pour accueillir les participants et intervenants. Elles ont travaillé avec d'autres entités de l'Administration comme la Direction du Tourisme et des Congrès et la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Ainsi, le dimanche 20 novembre, une cinquantaine d'élèves de la DENJS ont pu participer à cet événement au travers d'une chorégraphie de 8 minutes reprenant la thématique de la conférence.



Les élèves de la DENJS présentent leur spectacle

Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Antognelli Guy**
Administrateur à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **Bastien Jérémie**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Bermon Benoît**
Élève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Biancheri Florian**
Apprenti au Service des Bâtiments Domaniaux
- **Ferry Pascal**
Rédacteur Principal à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques
- **Foltête Julien**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Garelli Alexandre**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Henry Martial**
Contrôleur Hygiène et Sécurité du Travail à la Direction du Travail
- **Hermenier Romain**
Élève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Hiron David**
Maître Nageur Sauveteur au Stade Louis II
- **Lainez Marie**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Lanteri Gabrielle**
Élève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Lecas Cédric**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Legros Romuald**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Pesco Laetitia**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Raffi Grégory**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Riquet Bastien**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Sevat Brice**
Contrôleur Principal au Service des Parkings Publics
- **Strambi Jonathan**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Varinot Valérie**
Secrétaire-Sténodactylographe au Conseil Économique et Social

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Alessandri Letizia**
Élève Fonctionnaire Titulaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Élève Lieutenant de Police de la Direction de la Sûreté Publique
- **Brillat Nadège**
Secrétaire-Sténodactylographe au Service des Affaires Législatives est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de ce même Service
- **Brych Ingrid**
Administrateur au Stade Louis II est nommée Chef de Section à la Direction du Budget et du Trésor
- **Cellario Julien**
Administrateur au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme est nommé Administrateur Principal au sein de ce même Secrétariat

- **Clerissi David**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Contrôleur au Centre Contrôle Technique des Véhicules au Service des Titres de la Circulation
- **Couloubrier Julia**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Courdesse Patrick**
Agent d'Accueil Qualifié au Service des Parkings Publics est nommé Agent Technique Polyvalent au Collège Charles III
- **Cunha Arnaud**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Darmont Bastien**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **De Gea Jean-Louis**
Agent de Police à la Direction de Sûreté Publique est nommé Brigadier au sein de cette même Direction
- **Deligeard Jean-François**
Agent de Police à la Direction de Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **De Sigaldy Jean-Charles**
Administrateur à l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques est nommé Chef de Section au Conseil National
- **Dupeyrat Louis**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Fabry Laurent**
Carabinier est nommé Carabinier 1^{ère} classe au sein de la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Fischer Frank**
Brigadier-Chef à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Geray Christophe**
Carabinier est nommé Carabinier 1^{ère} classe au sein de la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Girod Magali**
Infirmière à l'Inspection Médicale des Scolaires et des Sportifs est nommée Infirmière à l'École des Révoires
- **Guazzone-Milliasseau Laurence**
Chargée de Mission au Conseil National est nommée Secrétaire Général du Conseil National
- **Guiran Guillaume**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Hamon Arnaud**
Administrateur Juridique Principal au Service des Affaires Législatives est nommé Chef de Division au sein de ce même Service
- **Julien Agathe**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **Lambert Marine**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Larini Florence**
Chef de Section au Conseil National est nommée Chargée de Mission au Conseil National

- **Lave Patrick**
Carabinier est nommé Carabinier 1^{ère} classe au sein de la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Legros Sullivan**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Loulergue Pacilio Alexia**
Administrateur à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommée Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **Marangoni Richard**
Chef de la Division Administrative et Formation à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Chef de la Division de la Police Urbaine au sein de cette même Direction
- **Marradi Nicolas**
Carabinier est nommé Carabinier 1^{ère} classe au sein de la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Médecin Pierre**
Chef de Division au Secrétariat du Département des Finances et de l'Économie est nommé Chargé de Mission au sein de ce même Secrétariat
- **Nony Christophe**
Brigadier-Chef à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Oversteyns Guillaume**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Pagano Carine**
Attaché au Journal de Monaco est nommée Attachée à la Direction du Travail
- **Peloso Guillaume**
Carabinier est nommé Carabinier 1^{ère} classe au sein de la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Pennacino Fabienne**
Attaché Principal à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Contrôleur à la Direction de l'Expansion Économique
- **Pesquerel Alexandre**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Prim Jean-Claude**
Brigadier est nommé Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Raimbert Virginie**
Administrateur à la Direction des Affaires Culturelles est nommée Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **Rappart David**
Carabinier est nommé Carabinier 1^{ère} classe au sein de la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Rizzo Franck**
Carabinier est nommé Carabinier 1^{ère} classe au sein de la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Rol Thierry**
Contrôleur au Centre Contrôle Technique des Véhicules au Service des Titres de la Circulation est nommée Magasinier au Lycée Technique et Hôtelier de Monte-Carlo
- **Rouyer Benjamin**
Carabinier 1^{ère} Classe est nommé Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Suaglia Lionel**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Sommer Patrick**
Conseiller Technique à la Direction des Affaires Juridiques est nommé Adjoint au Directeur au sein de cette même Direction
- **Subraud Yves**
Commandant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Conseiller Technique au sein de cette même Direction

- **Truqui Patrick**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Vacchetta Marjorie**
Employé de Bureau à l'Office des Émissions des Timbres-Poste est nommée Attaché au sein de cette même entité
- **Verjus Mathieu**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Barelli Marcel**
Sous-Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique
- **Bellatalla Mauro**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Bernot Philippe**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Brana François**
Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Colle Maud**
Conseiller Technique au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement de l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme
- **Delanne Martine**
Secrétaire Adjoint au Tribunal du Travail
- **Gendron Jean-Luc**
Surveillant de Gestion au Collège Charles III
- **Lanteri-Minet Martine**
Aide-Maternelle à l'École du Parc
- **Liot Patricia**
Attaché à l'Office des Émissions des Timbres-Poste
- **Mamenteau Claude**
Chef de Division à la Direction de l'Environnement
- **Meozzi-Debernardi Georges**
Contrôleur à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Ordinas Jean-Claude**
Magasinier au Lycée Technique et Hôtelier de Monte-Carlo
- **Orsini Yvette**
Secrétaire-Sténodactylographe au Conseil Économique et Social
- **Rippert Marie-Paule**
Infirmière à l'École des Révoires
- **Rossignol Patrick**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Sacco France**
Infirmière au Lycée François d'Assises Nicolas Barré
- **Siccardi Martine**
Conseiller Pédagogique au Centre de Formation Pédagogique Enseignants 1^{er} degré
- **Testa Michel**
Garçon de Bureau au Secrétariat du Département des Relations Extérieures
- **Tombal Philippe**
Maréchal des Logis Chef à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Trianon Claude**
Commissaire en charge de la Division de la Police Urbaine à la Direction de la Sûreté Publique

